



CDEN du 20 octobre 2017

## Déclaration de la FCPE GIRONDE

Monsieur le Président du Conseil Départemental de la Gironde,  
Monsieur le Directeur Académique des services de l'Education Nationale,  
Monsieur le Vice-Président du Conseil départemental en charge de la politique éducative des collèges,  
Mesdames, Messieurs les membres du CDEN,

### **Selon un rapport récent du CNESCO dans plus de la moitié des établissements scolaires, le nettoyage des sanitaires ne se fait qu'une fois par jour.**

16% des élèves estiment que les toilettes sont par ailleurs un endroit où des problèmes de sécurité, disons plus clairement d'insécurité, se posent...

Nous, parents d'élèves, n'avions pas besoin d'un rapport officiel pour savoir que les toilettes des établissements scolaires sont un problème. Nous l'avons si souvent dénoncé que certains directeurs d'écoles et autres chefs d'établissements et gestionnaires nous considéraient de haut à la seule évocation de ce problème

Il est vrai que l'on nous renvoie souvent à la face que si les toilettes sont en mauvais état, c'est parce que nos sauvageons d'enfants n'ont aucun respect pour ces lieux.

Et c'est vrai ! Ils jouent avec le papier, en collent sur les murs souillés et au plafond même, alors ils n'auront qu'à traverser la cour pour aller en quémander à la vie scolaire. Ils mettent du savon partout rendant le sol glissant alors on supprime le savon, et pour faire bonne figure, on propose un gel désinfectant à l'entrée du self. Ils s'arrosent avec l'eau des robinets alors on ferme l'accès aux toilettes une très grande partie de la journée...

Il nous semblait pourtant que la punition collective était interdite, que nous étions enfin parvenus à une époque où l'on avait compris que du bien-être à l'école pouvaient surgir de meilleurs performances scolaires...

Mais nous voilà, ici dans cette instance, à vous parler des toilettes sales, puantes, délabrées, pas surveillées, pour vous dire que cela suffit. Nous le disons clairement, nos enfants doivent avoir accès à des toilettes propres, salubres, dotées de papier, de savon et de quoi se sécher les mains.

Si nécessaire, nous accompagnerons les parents dans leur démarche de plainte, car il en va de la santé des enfants.

### **Non, les contrats aidés ne sont pas inutiles !**

Ces postes s'avèrent d'une incontestable utilité en particulier dans le secteur de l'éducation. Ils œuvrent dans des structures qui ont une mission d'intérêt général, un service non marchand ! Ces emplois brutalement supprimés sont essentiels au fonctionnement des établissements scolaires, des associations ou des collectivités qui organisent la restauration scolaire, le périscolaire. Au sein, des établissements, ils permettent l'accueil, la surveillance des enfants dans de bonnes conditions.



CDEN du 20 octobre 2017

## Déclaration de la FCPE GIRONDE

Les parents connaissent cette gestion du quotidien et le rôle de ces personnels dans celui-ci. Un quotidien mis à mal à cette rentrée, en particulier dans les situations de sureffectifs !

De plus, nous ne devons pas oublier la conséquence sociale de la suppression de ces emplois pour les bénéficiaires. Derrière les acronymes de ces contrats, il y a des personnes engagées dans un parcours professionnel qui reprenaient pied dans le monde du travail.

Nous dénonçons depuis longtemps la précarité de ces personnels et demandons la pérennisation de ces postes ainsi que l'accès à la formation professionnelle au nom d'une amélioration de la qualité de leurs actions et de leur insertion professionnelle.

Le bien-être de nos enfants passe par une prise en charge et un accompagnement par différents personnels. La FCPE est attachée à une école accessible à tous. Nous saluons la création d'un nouveau corps unique des psychologues de l'Éducation nationale (PsyEN). Cette modernisation des métiers de l'Éducation nationale, acte enfin une véritable reconnaissance de l'apport de la psychologie à la réussite des enfants.

Mais pour la FCPE, l'essentiel est surtout d'accompagner la création du nouveau corps des PsyEN d'un plan de programmation des recrutements à hauteur des besoins ! Trop d'élèves du primaire et du secondaire ne bénéficient peu ou pas d'un accompagnement personnalisé de cette nature qui permettrait pourtant d'enrayer des logiques précoces d'échec ou de décrochage scolaire.

Cette carence de personnel concerne également la médecine scolaire : des visites médicales des 6 ans et des 12 ans non faites faute de médecin, l'impossibilité d'avoir un suivi, de faire de la prévention, de détecter les problèmes médicaux des enfants par manque de moyens...

Est-il utile de rappeler que l'infirmière ou l'infirmier scolaire sont essentiels à l'éducation des jeunes en matière d'information et de prévention (sexualité, conduites addictives, secours ...) ? Ils sont aussi, à l'écoute des jeunes, de leurs difficultés et des problèmes multiples qu'ils peuvent rencontrer. Ce sont eux encore qui contribuent à l'élaboration des différents protocoles.

### **Halte aux débordements des effectifs !**

Petite séquence nostalgie Monsieur le Directeur ... en évoquant ces temps heureux où dans cette académie, les seuils existaient, fixant à 25 les effectifs par classe en 6e et à 28 pour les autres niveaux au collège et où au lycée on atteignait rarement les 32 élèves par classe. C'était au XXI<sup>e</sup> siècle pourtant !

Quelle tristesse de constater une véritable régression sur ce point. Cette année, combien de classes de 6e atteignent les 30 élèves par classe ? Nous aurions aimé avoir les chiffres précis sur cette question d'ailleurs. Mais à défaut, nous croyons sans peine nos adhérents qui nous alertent sur cet état de fait absolument consternant : ici tout un niveau qui dépasse les 30 par classe, là, des regroupements de langues à 30, 31 ou 32 élèves soit plus en groupe que dans leur classe « normale » !



CDEN du 20 octobre 2017

## Déclaration de la FCPE GIRONDE

Nous l'avons souvent dit ici, cela est inacceptable ! Même les établissements en REP atteignent les 25 élèves par classe. Comment nous faire croire que les enseignants sont à même de gérer de pareils effectifs sans « casse » pour les élèves fragiles ou nécessitant une attention accrue de leur part ? Nous ne croyons pas au miracle pédagogique avec 30 élèves par classe aussi extraordinairement inventifs et passionnants que puissent être les enseignants. Comment atteindre un niveau de performance scolaire exigeant pour chacun des jeunes d'une classe dans des salles bondées ? Comment mettre en pratique les apports des recherches sur les neurosciences et sciences cognitives qui préconisent les travaux de groupes et supposent donc que les élèves ne soient pas immobiles et silencieux mais au contraire cherchent ensemble et se questionnent avec 30 élèves ou plus ?

La situation actuelle est extrêmement préoccupante : on sacrifie une génération de jeunes !

S'agissant de nos enfants et de leur avenir, cela nous est insupportable.

Enfin, nous ne pouvons que saluer la mise en place du dédoublement des CP et futurs CE1 en REP+ et bientôt en REP. Nous voyons cependant que la réserve de remplaçants a fondu comme neige au soleil ... Que le dispositif de plus de maîtres que de classes s'est sans doute bien essoufflé et nous savons aussi que 30% des familles défavorisées n'habitent pas dans les secteurs d'établissement classés en REP... Quid de ces enfants ?

### **Pourquoi là-bas plutôt qu'ici ?**

Nous ne pouvons que saluer le plan « collèges » adopté par l'assemblée départementale mi-septembre. Il était en effet urgent et indispensable d'adapter les structures éducatives à l'essor démographique. A ce sujet, nous nous inquiétons qu'avant même la sortie de terre des prochains collèges, ceux-ci ne soient déjà insuffisants ! Les parents de certaines communes se sont émus de ne pas voir l'implantation d'un collège sur leur territoire alors que cela leur semblait une évidence. Nous invitons les élus et responsables du Département à faire preuve de pédagogie concernant ce plan et les choix d'implantation des futurs établissements dont nous espérons qu'ils n'auront pas été le résultat de tractations politiques, mais d'une réelle et objective vision sur les besoins de bassins de population.

### **Des mineurs toujours plus isolés.**

Bordeaux est la 5e destination sur le territoire des mineurs non accompagnés.

La FCPE33 et la FCPE nationale s'inquiètent des conditions d'accueil et de la scolarisation des mineurs sur le territoire.

Nous nous questionnons entre autre sur la présomption de majorité, les jeunes devant faire preuve de leur minorité et faire l'objet d'une évaluation qui pourrait pourtant se faire en quelques jours. Or certains mineurs sur le département ne sont toujours pas scolarisés après un an de présence sur le territoire. Nous regrettons l'opacité des informations sur le sujet et les difficultés à rencontrer ces jeunes.

Selon certaines données des associations locales (les chiffres exacts sont inconnus), au moins 40



CDEN du 20 octobre 2017

## Déclaration de la FCPE GIRONDE

mineurs sont en aire d'accueil, 40 en SAEMNA (Service d'Accueil et d'Evaluation des Mineurs Non-Accompagnés) et une vingtaine serait sans prise en charge.

Force est de constater que ni le Département, ni l'Education nationale ne savent répondre aujourd'hui à cette réelle problématique d'accueil sur le territoire, tant en terme de logement, qu'en terme de scolarisation.

Une rencontre entre l'ASE, l'Education nationale et le Conseil départemental serait souhaitable pour trouver enfin une solution rapide à la problématique.

Merci de votre écoute.